



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU**

Bureau du **10 mai 2012**

Décision n° **B-2012-3250**

commune (s) : Lyon 4^e - Lyon 9^e

objet : Pont Schuman et ses abords - Aménagement des voiries du quai Gillet, du quai de la gare d'eau et de l'avenue de Birmingham - Lot n° 6 : travaux d'éclairage public et lot n° 7 : travaux de signalisation lumineuse et tricolore - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction des grands projets

Rapporteur : Monsieur Da Passano

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : jeudi 3 mai 2012

Secrétaire élu : Madame Karine Dognin-Sauze

Compte-rendu affiché le : vendredi 11 mai 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Daclin (pouvoir à M. Philip), Mme Besson, MM. Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Bouju (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, MM. David G. (pouvoir à M. Crédoz), Sangalli.

Absents non excusés : Mme Guillemot, MM. Barge, Charles, Vesco, Lebuhotel.

Bureau du 10 mai 2012

Décision n° B-2012-3250

commune (s) : Lyon 4^e - Lyon 9^e

objet : **Pont Schuman et ses abords - Aménagement des voiries du quai Gillet, du quai de la gare d'eau et de l'avenue de Birmingham - Lot n° 6 : travaux d'éclairage public et lot n° 7 : travaux de signalisation lumineuse et tricolore - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction des grands projets

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 25 avril 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Le plan de mandat 2008-2014 prévoit la réalisation du pont Schuman sur la Saône dans le secteur des 4^e et 9^e arrondissements de Lyon ainsi que des travaux d'aménagement des voiries du quai Gillet, du quai de la Gare d'eau et de l'avenue de Birmingham.

Les présents marchés s'inscrivent dans le cadre de l'opération de requalification des voiries du quai Gillet, du quai de la Gare d'eau et de l'avenue de Birmingham, en lien avec la réalisation du deuxième tube du tunnel de la Croix-Rousse et la création du pont Schuman.

Ces travaux, qui sont répartis en 7 lots :

- lot n° 1 : Lyon 4^e - travaux d'assainissement - secteurs Gillet et Birmingham,
- lot n° 2 : Lyon 4^e - travaux de voirie et réseaux divers (VRD) et génie civil - secteur Birmingham,
- lot n° 3 : Lyon 4^e - travaux de VRD et génie civil - secteur Gillet,
- lot n° 4 : Lyon 9^e - travaux de VRD et génie civil - secteur Gare d'eau,
- lot n° 5 : Lyon 4^e et 9^e - travaux d'espaces verts et serrurerie - secteurs Birmingham, Gillet et Gare d'eau,
- lot n° 6 : Lyon 4^e et 9^e - travaux d'éclairage public - secteurs Birmingham, Gillet et Gare d'Eau (objet de la présente décision),
- lot n° 7 : Lyon 4^e et 9^e - travaux de signalisation lumineuse et tricolore - secteurs Birmingham, Gillet et Gare d'eau (objet de la présente décision),

font l'objet de marchés attribués séparément.

Le lot n° 1 a été notifié au groupement d'entreprises Spie Batignolles Petavit/EHTP/NGE et le lot n° 2 fera l'objet d'une délibération lors du Conseil de communauté du 21 mai 2012 pour l'autorisation à donner à monsieur le Président de signer les marchés correspondants. Quant aux lots n° 3, 4 et 5, ils feront l'objet d'une consultation ultérieure.

Ces dossiers concernent les marchés des lots n° 6 et 7 relatifs, d'une part aux travaux d'éclairage public, et d'autre part, aux travaux de signalisation lumineuse et tricolore, sur les secteurs Gillet, Gare d'eau et Birmingham.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 26, 33, 39, 40, 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution de ces marchés.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 13 avril 2012, a attribué les marchés aux entreprises suivantes :

- lot n° 6 : Lyon 4° et 9° - travaux d'éclairage public ; entreprise INEO pour un montant de 961 414,47 € HT, soit un total de 1 149 851,71 € TTC,

- lot n° 7 : Lyon 4° et 9° - travaux de signalisation lumineuse et tricolore ; entreprise SPIE Sud-Est pour un montant de 298 016,90 € HT, soit un total de 356 428,21 € TTC.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu lesdits dossiers ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le Président à signer les marchés des lots n° 6 et 7 pour les travaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse et tricolore secteur Gillet, Gare d'eau et Birmingham à Lyon 4° et 9°, et tous les actes contractuels y afférents avec :

- pour le lot n° 6 : Lyon 4° et 9° - travaux d'éclairage public ; entreprise INEO, pour un montant de 961 414,47 € HT, soit un total de 1 149 851,71 € TTC,

- pour le lot n° 7 : travaux de signalisation lumineuse et tricolore ; entreprise SPIE Sud-Est pour un montant de 298 016,90 € HT, soit un total de 356 428,21 € TTC.

2° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, individualisée sur les opérations n° 0P09O2019 pour un montant de 13 370 000 € TTC, n° 0P09O2020 pour un montant de 4 258 000 € TTC et n° 0P09O2021 pour un montant de 1 556 000 € TTC, par délibération n° 2012-2725 du 13 février 2012.

3° - Le montant à payer sera prélevé sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2012 et suivants :

- comptes 4581 en dépenses et 4582 en recettes - fonction 822 - opérations n° 0P09O2019, n° 0P09O2020 et n° 0P09O2021 pour le lot n° 6 (travaux d'éclairage public),

- compte 2315 - fonction 822 - opérations n° 0P09O2019, n° 0P09O2020 et n° 0P09O2021 pour le lot n° 7 (travaux de signalisation lumineuse et tricolore).

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 mai 2012.